



## LES REGIMES D'IMPOSITIONS

# LES REGIMES D'IMPOSITIONS

01

**Le chauffeur VTC a le choix entre 2 régimes d'impositions**

- Le régime réel simplifié
- Le régime normal

02

Le **Bénéfice Industriel et Commercial (BIC)** est éligible aux artisans et **commerçants (secteur du T3P)**.

03

Le **Bénéfice Non Commerciaux (BNC)** est éligible aux **professions libérales**.

04

Le **Bénéfice Agricole (BA)** est éligible aux agriculteurs.

05

Le paiement de l'impôt des sociétés est réparti sur l'année au moyen de relevés d'acompte (n° 2571) et de soldes (n° 2572) souscrits au **service des impôts des entreprises**.

06

**La flat tax est un impôt unique de de 30 %** qui se décompose de deux taux distincts 17,2 % au titre des prélèvements sociaux et 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu

# LES REGIMES D'IMPOSITIONS

## IS OBLIGATOIRE

- Sociétés anonymes (SA)
- Sociétés à responsabilité limitée (SARL)
- Sociétés en commandite par actions (SCA)
- Sociétés par actions simplifiées (SAS)
- Sociétés d'exercice libéral (SEL, SELARL)
- Syndicats professionnels pour leurs activités portant sur l'étude et la défense des droits et intérêts de leurs membres

## IS OPTIONNEL

**L'IS est une option facultative (mais définitive) pour :**

- L'entrepreneur individuel en EIRL
- L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)
- Les sociétés en nom collectif (SNC)
- Les sociétés en participation
- Les sociétés civiles ayant une activité industrielle ou commerciale
- Les sociétés créées de fait.